

Aujourd'hui la mobilisation des étudiants en travail social, qui fait suite à l'application dans le secteur sanitaire et social du décret 2008-96 du 31 janvier sur la gratification des stages pose à l'ensemble du secteur une question essentielle. Demain y aura t il encore de la place pour un travail social et des formations de qualités ?

Travail social en DANGER !

La question de la gratification des stages est au cœur des préoccupations immédiates des étudiants en travail social. Le refus par les employeurs de prendre en charge les gratifications dûes aux stagiaires pose une question éminemment importante. Leur démarche remet en cause la pérennité et le principe d'alternance des formations des futurs travailleurs sociaux. Les salariés des établissements médico-sociaux doivent se rendre compte qu'à ce jour de nombreux étudiants risquent de voir leurs stages non validés, leur année de formation remise en cause.



Union
syndicale
Solidaires

Leurs revendications sont les nôtres !

La question budgétaire est au centre du débat. Les gestionnaires des établissements médico-sociaux bloquent l'arrivée ou le maintien des stagiaires et refusent de payer la gratification sur les budgets en prétextant de la mauvaise santé financière des structures.

Les problèmes financiers sont bien réels et découlent des politiques de maîtrise comptable pratiquées dans notre secteur. Ces politiques s'accompagnent de remises en cause des conventions collectives, des statuts des salariés du secteur public ou privé. La réduction de la masse salariale, la mise au pas des salariés est la seule solution envisagée, la seule "variable d'ajustement"...

Les employeurs sont pourtant moins virulents auprès des financeurs pour réclamer les budgets nécessaires au bon fonctionnement des établissements. Certains devançant même les réformes en cours. C'est dans ce cadre politique que la bataille des travailleurs sociaux en formation se mène et le contexte difficile en conduit certains à remettre en cause le principe même de la gratification.

La Fédération SUD Santé Sociaux appelle les salariés des établissements, leurs organisations syndicales et les représentants des personnels à intervenir auprès des directions et des pouvoirs publics, pour que cessent la prise en otages des stagiaires. Le gouvernement et les employeurs doivent prendre leurs responsabilités.

Tous ensemble !

La Fédération SUD Santé Sociaux considère que la convergence des luttes du secteur social et médico-social est une nécessité aujourd'hui. C'est l'espoir de nous faire entendre des populations, des salariés de ce pays qui vivent de plus en plus durement les effets des politiques anti-sociales...

Nous appelons l'ensemble des salariés des établissements médico-sociaux à ce joindre au mouvement des étudiants pour défendre leurs revendications mais aussi l'avenir de nos métiers et des formations :

- **Validation de l'année en cours ;**
- **Extension du décret pour tous les stagiaires du public et du privé et pour tous les niveaux de formation ;**
- **Un véritable statut de travailleur social en formation**
- **Mise en place d'un salaire d'autonomie équivalent au SMIC pour tous seule réponse adaptée au problème de la pauvreté et de la précarité chez les jeunes adultes.**

Fédération Sud Santé-Sociaux
"Solidaires - Unitaires - Démocratiques"
70 rue Philippe de Girard
75018 Paris
Tel : 01 40 33 85 00
Fax : 01 43 49 28 67
Site internet : www.sud-sante.org

Paris, le 7 avril 2008

**Manifestons
ensemble à Paris
Mardi 13 mai 2008
13h Place de la Nation**